



BUDGET PARTICIPATIF PARIS 2021
12e arrondissement

Projet de L'école comestible

**"DES JARDINS PÉDAGOGIQUES ET COMESTIBLES
POUR LES ENFANTS ET FAMILLES DU 12E"**

DESCRIPTION DU PROJET :

L'éducation alimentaire des enfants, de la terre à l'assiette est, selon nous, l'une des clés majeures du changement, essentielle pour aller vers une résilience alimentaire, vivre mieux et en meilleure santé. Elle est également un enjeu crucial de la crise climatique et sanitaire que nous vivons aujourd'hui.

Conçu par L'école comestible, association indépendante à but non-lucratif, ce projet s'inscrit naturellement dans la stratégie de résilience de la ville de Paris, en phase avec les projets de cours Oasis, selon un axe écologique et nourricier.

Les écoles sont très artificialisées, avec peu de verdure et de potagers. Pourtant, la végétation est source d'inspiration, de détente et de créativité. Les enfants apprennent plus efficacement par le faire ensemble, et le potager pédagogique est un outil extraordinaire pour les reconnecter au monde du vivant et à la terre qui les nourrit.

L'école comestible a créé un parcours pédagogique ambitieux, par le biais d'ateliers en classe et au potager. Présents depuis déjà deux ans dans des écoles parisiennes, nous souhaitons mettre des potagers dans toutes les écoles et ce à différentes échelles :

- 2 écoles comestibles pilotes (cours débitumées, empotagisées, tonnelle, serre, points d'eau, forêt comestible, coin cuisine dédié aux ateliers) /
Coût : 152K par école

- 15 écoles “empotagisées” avec installations de jardinières et coin ateliers / Coût 30K par école
- Le reste des écoles végétalisées avec, a minima, des petits potagers mobiles / Coût 5K par école non-équipée
- 1 jardin comestible de quartier, pour accueillir les riverains, les familles et les enfants qui ne bénéficient pas d'un potager à l'école / Coût 120K

COÛT TOTAL ESTIMÉ DU PROJET: 1 495 200,00 €

PRISE EN CHARGE COÛT FONCTIONNEMENT :

Grâce à nos partenaires et soutiens de fonds privés et publics, l'association est en mesure de financer les frais de fonctionnement, notamment la coordination et l'animation des ateliers comestibles, ainsi que l'entretien des jardins sur la durée.

Montant estimé : 12K par école

